الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 15/09/2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visa de l'AMMC sur le dossier d'information relatif à l' émission d'un emprunt obligataire subordonnée non coté de Wafasalaf

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 15 septembre 2017 une note d'information relative à l'émission par Wafasalaf d'un emprunt obligataire subordonné.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

	Tranche A non cotée	Tranche B non cotée
Plafond	167 000 000 Dhs	83 000 000 Dhs
Nombre de titres	1 670 obligations subordonnées	830 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 dhs	
Maturité	7 ans	
Taux	Fixe, entre 3,95% et 4,05%	Révisable annuellement, entre 3,17% et 3,27% pour la première année
Remboursement du principal	In fine au pair	
Prime de risque	Entre 90 et 100 pbs	Entre 80 et 90 pbs
Garantie de remboursement	Aucune	
Méthode d'allocation	Adjudication à la française	
Négociabilité des titres	De gré à gré (hors Bourse)	

Le montant total de l'opération adjugé sur les deux tranches ne devra pas excéder la somme de MAD 250 000 000.

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

La note d'information visée par l'AMMC est :

- Remise ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public :
  - Au siège social de Wafasalaf : 72 Angle Bd Abdelmoumen et Rue RamAllah ;
  - Au Siège social d'Attijari Finances Corp. : 163, avenue Hassan II – Casablanca ;

Enfin, il est également disponible sur le site de l'AMMC (www.ammc.ma).

CP/EM/029/2017

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 71
E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma